



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

## Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

*Signature officielle de l'AECG*

### **Ottawa doit annoncer rapidement les compensations promises au secteur laitier**

**Longueuil, le 30 octobre 2016** – Maintenant que le Canada et l'Union européenne (UE) sont officiellement engagés sur la voie de la ratification de l'Accord économique et commercial global (AECG), le gouvernement Trudeau doit annoncer rapidement le programme de compensations promis au secteur laitier. « **Le gouvernement s'est engagé à compenser nos pertes lors de l'entrée en vigueur de l'entente, il n'a plus de raisons de ne pas agir. Le fédéral doit donner suite dans les meilleurs délais à ses engagements répétés de compenser les producteurs de lait et le secteur fromager** » a déclaré le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre.

Rappelons qu'avec l'AECG, le Canada accorde à l'UE un accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages, dont 16 000 tonnes de fromages fins, ce qui fera plus que doubler les exportations européennes de fromages sur notre marché. Pour les producteurs canadiens, c'est une perte permanente de 2 % de leur production laitière totale, soit plus que la production annuelle des quelque 300 fermes laitières du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Les 16 000 tonnes de fromages fins de l'UE représentent environ 30 % de ce marché de créneau chez nous, dont la fabrication canadienne est principalement concentrée au Québec. L'Europe est le plus grand producteur mondial de fromages. La taille de ses entreprises fromagères, sa longue tradition de fabrication de fromages fins, de même que le généreux régime de subventions de sa Politique agricole commune (PAC), lui confèrent des avantages que les producteurs de lait et les fromagers canadiens ne peuvent concurrencer.

Pour les producteurs et le secteur fromager, le recul sera coûteux. « **L'entrée en vigueur de l'Accord entraînera des pertes annuelles permanentes de vente de lait pour les producteurs canadiens (revenu brut) d'environ 150 millions de dollars par année. Le secteur fromager subira des pertes équivalentes, soit d'environ 150 millions de dollars. C'est un coup dur pour les producteurs et, en particulier, pour le secteur fragile de la fromagerie artisanale, un marché que les producteurs de lait ont contribué à développer par leurs investissements en promotion** » a précisé M. Letendre.

En pleine campagne électorale, à l'automne 2015, au moment de l'annonce de l'accord de principe du Partenariat transpacifique (PTP), le gouvernement Harper avait dévoilé un plan de compensations pour le secteur. Ce plan prévoyait un programme de 2,4 milliards de dollars sur 15 ans pour couvrir les pertes de revenus des producteurs associées à la fois à l'AECG et au PTP. Le plan du gouvernement Harper comportait aussi un programme de garantie de la valeur des quotas de 1,5 milliard \$ et 450 millions pour moderniser le secteur de la transformation. « **Les programmes annoncés par le gouvernement Harper représentent pour nous un minimum. Nous nous attendons à l'équivalent du gouvernement Trudeau en ce qui concerne les pertes liées à l'AECG** » a ajouté Bruno Letendre.

Les ministres fédéraux responsables ont reconnu publiquement que les compensations liées à l'impact négatif des accords commerciaux sont importantes : « ***An appropriate mitigation package is necessary for the Canadian dairy industry,*** » déclaraient le 2 mai dernier le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Laurence MacAuley ainsi que la ministre du Commerce extérieur, Christa Freeland. « **Les producteurs ont suffisamment attendu, il est temps de passer de la parole aux actes et d'investir dans notre secteur, qui souhaite continuer de contribuer de façon importante et durable à l'économie canadienne!** » a conclu M. Letendre.

### **À propos des Producteurs de lait du Québec**

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 5 624 fermes laitières qui livrent annuellement près de 3 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,38 milliards de dollars. La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elle entraîne des retombées fiscales de 1,29 milliard de dollars, dont 678 millions au gouvernement fédéral et 454 millions au gouvernement du Québec.

- 30 -

Information : François Dumontier  
Directeur adjoint, relations publiques et gouvernementales  
Tél. : 450 679-0530, poste 8704  
Cell. : 514 713-0530  
[www.lait.org](http://www.lait.org)